

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

2 crédits	15.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Duyver Corentin (coordinateur) ; Laurent Etienne ; Schenkelaars Joannus ; Vanpee Dominique ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Ce cours envisage tout le problème des incapacités de travail et des invalidités provoquées par les maladies et les accidents. Il traite donc de l'importance quantitative, des causes déclarées, des causes réelles et profondes, des conséquences humaines, sociales, économiques de toute ces incapacités et des remèdes possibles. Les méthodes et critères d'évaluation de l'incapacité sont ensuite exposés d'une manière systématique pour chaque appareil : locomoteur, circulatoire, respiratoire, etc. Enfin les modalités et procédures "Maladies Professionnelles" sont étudiées.
Acquis d'apprentissage	<p>1 Analyser et résoudre des questions complexes en rapport avec la santé et le bien-être au travail en intégrant une approche scientifique et multidisciplinaire.</p> <p>----</p> <p>2 Agir de manière indépendante et responsable à l'interface entre les acteurs de santé (médecins traitants, spécialistes et conseils).</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Evaluation QROC – QCM à livre ouvert lors du dernier cours
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Présentiel Répartition du temps entre les différentes activités (12 heures cours présentiel).
Contenu	<p>1 er cours : la notion d'incapacité et d'invalidité dans les différents systèmes d'assurance - survol la notion d'incapacité en accident du travail et en droit commun et les modalités pratiques de son évaluation C Duyver</p> <p>2ème cours : l'incapacité et l'invalidité en AMI dans les différents régimes (salarié ouvrier indépendant) et la notion de mi-temps médical JP Schenkelaars E Laurent</p> <p>3ème cours : Vignettes cliniques sur l'incapacité de travail et mise en pratique en partenariat avec les médecin du travail du trajet de réintégration + le C4 FM et ses conséquences à court et à long terme sur l'incapacité JP Schenkelaars E Laurent</p> <p>4ème cours : l'évaluation de l'incapacité vue du praticien clinicien ou sappeur, quels sont les critères qui président à sa description selon la "casquette" qu'il endosse. Quand recourir ou faut-il systématiquement recourir à l'avis d'un sappeur pour conforter ses décisions quant à l'incapacité. La gestion de l'incertitude dans le choix des critères et dans les restrictions (temporaires ou définitives) imposées lors de la reprise d'un poste de travail suite à une incapacité de longue durée (D Van Pee) + Evaluation à livre ouvert</p>
Ressources en ligne	Moodle, Sites externes http://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/sante/medecins/incapacite-reinsertion/Pages/default.aspx#.W0cAYU1ILDc
Bibliographie	http://www.inami.fgov.be/fr/publications/Pages/infobox-medecin-generaliste.aspx#.W0cA4E1ILDc

Faculté ou entité en charge:	MDTE
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en médecine du travail	MDTR2MC	2		